



Numéro de l'acte	2017-110-URBDV
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	2.2

## CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2017

### QUESTION N°2017- 110

**URBANISME** : Désignation des membres de la commission de suivi de la Société d'Arc

**RAPPORTEUR** : Monsieur Jean-Marc BOURGEOIS

---

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu, le Code de l'Environnement,

Vu, l'arrêté préfectoral en date du 10 octobre 2012 créant une Commission de Suivi de Site (CSS) pour la Société Arc, installation classée pour la protection de l'environnement relevant de la Directive SEVESO (seuil haut) et du régime de l'autorisation avec servitudes,

Vu, l'arrêté du 17 octobre 2012 et de l'arrêté modificatif du 6 août 2014, désignant les quatre représentants de la commune d'Arques,

Vu, le courrier de la Sous-Préfecture de Saint-Omer en date du 1<sup>er</sup> août 2017, demandant au Conseil Municipal de désigner le nom des quatre membres représentants la commune d'Arques,

Considérant, que l'arrêté préfectoral du 10 octobre 2012 précise notamment les missions, le mode de fonctionnement et la durée de mandat établie à 5 ans,

Considérant, que la commission de suivi de site Arc doit être renouvelée en octobre 2017,

Une fois l'ensemble des désignations faites, un arrêté préfectoral fixera la liste des membres de la commission.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité, décide :

- de nommer en tant que membre représentant la commune au sein de cette Commission de Suivi de Site :
  - Madame Caroline SAUDEMONT
  - Monsieur James MUNCK
  - Monsieur Jean-Marc DELAIRE
  - Monsieur Claude LECAT

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 28 septembre 2017



Le Maire,  
Caroline SAUDEMONT





**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER  
CANTON D'ARQUES

-----  
**VILLE D'ARQUES**  
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2017**

**Affiché le 29 septembre 2017**

L'An Deux Mille Dix-Sept le vingt huit septembre à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 22 septembre 2017, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

**Effectif du Conseil Municipal :** Caroline SAUDEMONT - Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE - James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne — Céline PRUVOST - Valérie VASSEUR - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT - Jean-Pierre LAMIRAND - Bernadette BAROUX

**Absents excusés :**

Bruno WINTREBERT ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL  
Christine DACY ayant donné pouvoir à Corinne BOCQUILLON  
James MUNCK ayant donné pouvoir à Jean-Marc BOURGEOIS  
Roxanne PEPE ayant donné pouvoir à Caroline SAUDEMONT  
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Laurence LOTTERIE

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29**

**Nombre de présents ou représentés :**

- 24 présents
- 0 absent non excusé
- 0 absent excusé
- 5 absents excusés avec pouvoir

**Madame Karine BONVOISIN est nommée secrétaire de séance.**